

Monsieur de Longue

122. Monsieur de Longue par par le Capitaine Citadelle. Vous m'avez écrit
par quelle Commission le rapport des Capitaines de la desir que

vous et n'ely qui vous accompagnent avec de vous employer pour le
 bien de la cause commune et la delivrance de nostre patrie. Vus aussi
 ne me feroz oncques enuier et ayant mesme si bon responsoir
 ne que de me ydu de temps vous avec par velle si bien fait reconnoistre
 Et m'a chose qui me paroist plus singuliere de nay. Vmoult le moult
 de Reconnoistre y bon indout et vus n'ely qui vous accompagnez
 le grand et singulier plaisir que vous m'avez fait deuant par la
 vus que ne pendant deusse volentiers entendre que auant de vous se
 fussent tellement contentez aux limites de leur devoir que de n'ay de
 un les plumes desordres et plusieurs propos estranges qui sont
 deus passés Mais desirer que vous y mettiez ordre et en ay auant si bon
 ordre que semblables plumes ne me trouueroient plus. Car si
 auant y a qui ont vnu se retirer de nous pour se retirer
 y fraire de le n'ay a vly. Car ne vouldroy de ma part
 retenir quelqun n'y moy m'ayez luy ainsi que plus de vultu
 de luy deus avec n'ely Capiteyne. Lequel par sa bonnestance vous
 fera entendre le tout. Et sera chose que finissant n'ay y me
 les appelleront. Commandation y bon vnu par de suppliey
 du bon comit.

Monfr de Loup & y bonne source d'amenée et longue vue. Escrip
a Gmte. d'Albany den 1773. le d'oct 28 1773